

20/02/2020 - Budget de la PAC : le compte n'y est pas ! - Anne Sander (LR, PPE, Fr)

« Le budget de la PAC présenté par Charles Michel est un coup dur pour les agriculteurs. Ils seront les premiers à devoir consentir des efforts pour répondre aux exigences du Green deal et en contrepartie, on ampute la PAC de 53 milliards d'euros sur 5 ans par rapport au précédent budget ? Ce n'est pas sérieux. De plus, ces annonces sont en totale contradiction avec les engagements pris par la Commission et le Conseil européen... » a expliqué Anne Sander, députée européenne et membre de la commission de l'Agriculture, à quelques heures de l'ouverture du Conseil européen où sera discuté le projet de prochain cadre financier pluriannuel.

« Par des calculs d'apothicaire certains essaient de minimiser cette baisse et d'échapper à leurs responsabilités. Soyons clairs, on peut discuter des mois sur la pertinence de compter en euro courant ou constant, mais au final le verdict est le même : la PAC sera sabordée. Ce sera même la grande perdante des coupes budgétaires liées au Brexit. J'espère que les responsables politiques nationaux auront le courage d'assumer cette réalité car les conséquences pour les paysans français et pour les zones rurales seront inéducables. Par exemple, la baisse budgétaire du premier pilier de la PAC qui apporte un soutien direct au revenu agricole risque d'être dramatique pour certains secteurs. Je pense notamment au secteur de l'élevage pour lequel les aides représentent près de 100% des revenus des éleveurs.

Par ailleurs, la perte sur le deuxième pilier de la PAC se traduira par moins de projets en faveur de la protection de l'environnement, moins d'installation de jeunes agriculteurs, et une réduction drastique des investissements dans les exploitations et dans les territoires ».

« J'espère que les dirigeants européens, notamment français, sauront renverser la tendance », a conclu Anne Sander.